

Protocole Sanitaire (Appliqué dans le collège d'Amou au 31/08/2021)

L'ouverture de l'établissement s'appuie sur le protocole sanitaire des collèges et lycées établi par le ministère de l'Éducation Nationale à la rentrée scolaire 2021. Il s'applique à compter du 1^{er} septembre 2021.

Le principe général est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux, et sur l'ensemble du temps scolaire. Ce protocole repose sur quelques points fondamentaux, tous nécessitent votre soutien pour les faire respecter :

L'application stricte des gestes barrières partout et pour tout le monde :

- **Ne pas venir dans l'établissement en cas de température supérieure à 38°C, et/ou de symptômes évoquant le covid-19** (toux, essoufflement, sensation de frissons, chaud/froid, problèmes digestifs...).
- **Le masque est obligatoire pour tous et partout** dans tous les espaces (sauf pendant les cours d'EPS, les repas).
- **Le lavage des mains doit être le plus fréquent possible** : à l'arrivée dans l'établissement, à chaque récréation, avant et après chaque repas, après être allé aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi.

Le maintien de la distanciation physique, sauf si cela n'est pas possible (espaces clos).

La limitation du brassage des élèves dans la mesure du possible notamment lors du passage à la demi-pension.

Le repérage des élèves potentiellement contact au moment du déjeuner.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels quotidiennement.

L'information et la communication : toute personne et tout élève testé positif au SARS-Cov2 où identifié comme contact à risque ne doit pas se rendre dans l'établissement et doit en informer immédiatement le chef d'établissement du collège.

Le freinage des chaînes de contamination : par mesure de protection, les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance. Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète ou ayant contracté la Covid depuis moins de deux mois poursuivent les cours en présentiel.

Vous trouverez ci-dessous un livret résumant les points essentiels liés au protocole sanitaire de niveau 2 applicable en métropole.



Le Principal
D.LABRANDE



Rentrée scolaire 2021

Ce qui est prévu pour protéger les élèves et les adultes et assurer l'éducation de tous

- **Vaccinés ou non**, les élèves sont accueillis dans les écoles, collèges et lycées.
- Un protocole sanitaire est mis en place avec **4 niveaux de protection** selon le niveau de circulation du virus. La rentrée se fait au **niveau 2** du protocole, sauf dans certains territoires d'outre-mer où celle-ci a été reportée (niveau renforcé).



Appliquer les gestes barrières

- port du masque obligatoire à l'intérieur pour tous les personnels et les élèves dès l'école élémentaire ;
- lavage des mains ;
- limitation du brassage par niveau ;
- distanciation physique ;
- aération des locaux ;
- désinfection régulière.



Stopper les chaînes de contamination

Écoles

La classe est fermée **dès le 1^{er} cas** pendant 7 jours et les apprentissages se poursuivent à distance.

Collèges et lycées

- **Par mesure de protection**, les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance.
- Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète ou ayant contracté la Covid depuis moins de deux mois poursuivent les cours en présentiel.



Pour faciliter la vaccination des adolescents, des séances de vaccination sont prévues, avec votre autorisation si votre enfant a moins de 16 ans, dès la rentrée dans les établissements ou à proximité, renseignez-vous auprès de votre établissement.



Se tester

Pour bien se prémunir à l'école, des campagnes de **tests salivaires** sont organisées régulièrement pour les élèves de l'école primaire.

Donner votre autorisation à ces tests, gratuits, rapides et indolores, c'est contribuer à la bonne protection des élèves et des personnels de l'école.

Des autotests sont aussi proposés à vos enfants dans les collèges et lycées, lors de campagnes de dépistages ciblés.



Bien aérer

Une aération régulière des locaux est assurée. Les écoles, les collèges et les lycées peuvent s'équiper de **capteurs de CO₂** pour déterminer la fréquence et la durée d'aération la plus pertinente.



Assurer la continuité pédagogique

Dans le cas où votre enfant doit rester à la maison en raison des circonstances sanitaires, il poursuit son apprentissage à distance.

Pour les **cours en classes virtuelles**, son professeur lui communique une URL pour se connecter, sans avoir besoin de se créer un compte. Votre enfant poursuit ainsi sa progression.



Se remettre au sport

Cette année, plus que jamais, pour être en forme, on bouge et on fait du sport à l'école, au collège et au lycée, sans masque à l'extérieur, et dans le respect des recommandations sanitaires à l'intérieur.

Retrouver les sorties scolaires

Les sorties scolaires reprennent, sans Pass sanitaire dans les lieux qui réservent des créneaux aux publics scolaires (piscines, bibliothèques, lieux culturels, etc.).



Ensemble, soyons mobilisés pour réussir cette année scolaire et reprendre une vie normale à l'école.

Retrouvez les 4 niveaux du protocole

www.education.gouv.fr